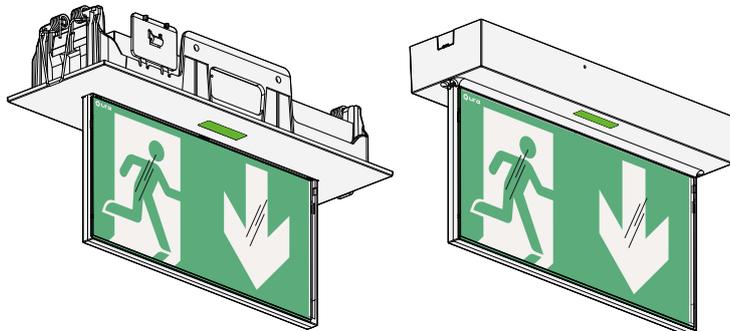


Luminaire pour sources centralisées d'évacuation URALIFE V

Référence(s) : 128 114V / UR128414V
128 115V



SOMMAIRE

Page

1. Description	1
2. Installation	2
3. Raccordement	4
4. Maintenance	5
5. Conformité et agrément	5
6. Equipements et accessoires	6

1. DESCRIPTION

Luminaire pour sources centralisées IP 43 - IK 07

Références	Désignation	Flux	Consommation
128 114V UR128414V	LSC évacuation 48 - 220 V = / 230 V~	45 lm	1,4 W / 4 VA
128 115V	LSC évacuation 24 V =	45 lm	1,4 W

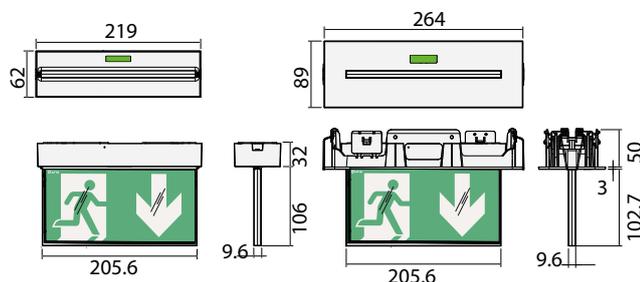
• Livraison



Étiquette de signalisation sécable livrée avec le produit (disponible en pièce détachée réf. 125 035)



• Cotes d'encombrement



Poids du produit conditionné : réf. 128 114V / UR128414V = 690 g.
réf. 128 115V = 675 g.

Volume : 4,5 dm³.

• Caractéristiques techniques

Produit pour fixation plafond ou murale en saillie.
Luminaire pour sources centralisées à LEDs utilisé en évacuation dans les ERP et ERT.
Flux assigné : 45 lumens.
Conforme aux normes : UTE C 71-802 et NF EN 60598-2-22
Admis à la marque de qualité NF AEAS LSC et NF environnement..

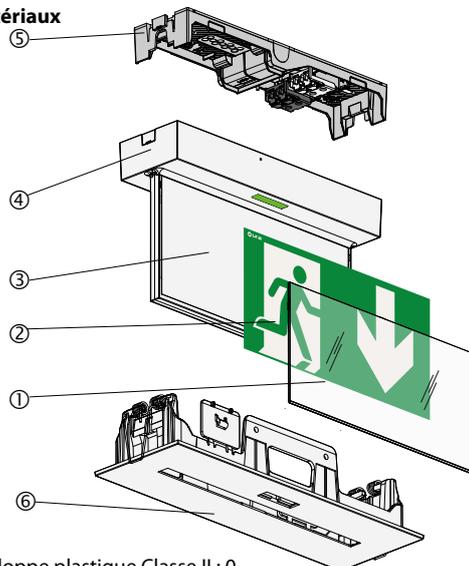
• Caractéristiques techniques (suite)

Classe II : 0

Luminaire équipé de bornes à raccordement automatique à forte capacité (2 x 2,5 mm²).
Température d'utilisation : 0 °C à + 35 °C

La source lumineuse de ce luminaire n'est pas remplaçable.
Lorsque la source lumineuse atteint sa fin de vie, remplacer le luminaire entier.

• Matériaux



Enveloppe plastique Classe II : 0

- ① Plaque transparente : polycarbonate cristal auto-extinguibilité 850 °C 30 s.
- ② Étiquette : Lexan Autoextinguibilité 850 °C 30s
- ③ Diffuseur : polycarbonate blanc auto-extinguibilité 850 °C 30 s.
- ④ Mécanisme pour pose saillie : polycarbonate blanc/noir auto-extinguibilité 850 °C 30 s
- ⑤ Embase débrochable : polypropylène blanc et SEBS noir auto-extinguibilité 850 °C 30 s
- ⑥ Cadre d'encastrement: polycarbonate blanc/noir auto-extinguibilité 850 °C 30 s

Toutes les pièces plastiques de plus de 50 g sont identifiées par un marquage de la matière pour permettre un recyclage des matériaux en fin de vie du produit.

• Pouvoir calorifique

Charge calorifique des pièces plastiques composant de l'enveloppe : 14,71 MJ.

1. DESCRIPTION (suite)

• Possibilités de signalisation

Ce produit est livré avec une étiquette sécable (montée sur le produit) permettant de répondre à la plupart des situations d'évacuation rencontrées dans les bâtiments.



étiquette montée sur produit

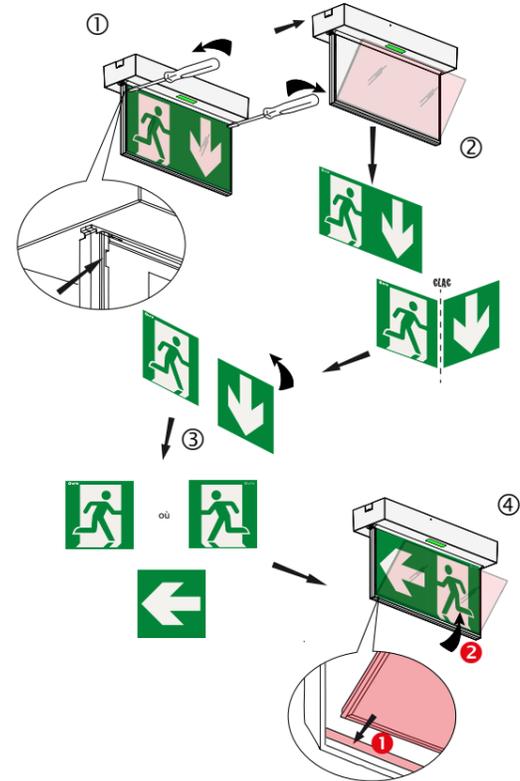


étiquette livrée dans la boîte

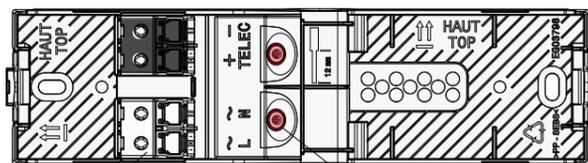
Exemples de situations d'évacuation possibles.



Toutes ces étiquettes sont amovibles et recyclables. Bien respecter les situations des pictogrammes ci-dessus.



2. INSTALLATION

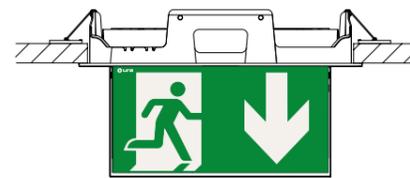


Alimentation provenant de la source centralisée

Entrées de câbles

2. INSTALLATION (suite)

• Pose encastrée dans faux plafonds démontables

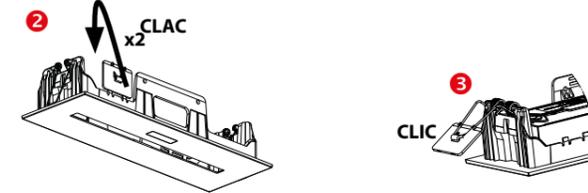


1 Découpez le faux plafond en vous aidant du gabarit de découpe fourni.

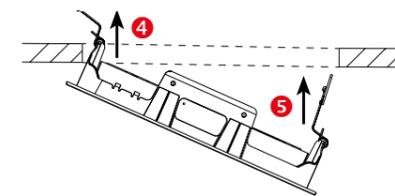
Si nécessaire, dans le cas de faux plafonds souples, réalisez les opérations

2 et 3 décrites ci-dessous

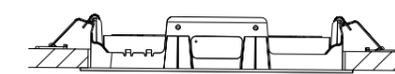
Décrochez les deux plaquettes



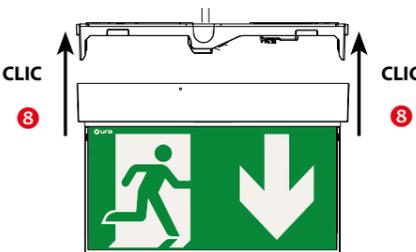
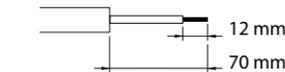
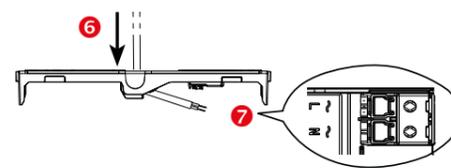
Insérez le cadre d'encastrement dans la découpe du plafond



Résultat



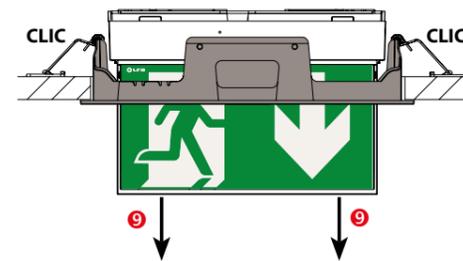
Raccordez l'embase et clipsez-la dans le bloc



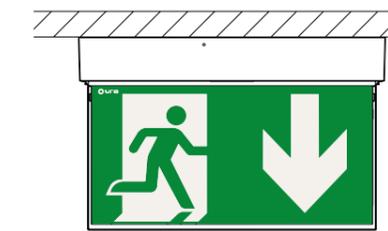
2. INSTALLATION (suite)

• Pose encastrée dans faux plafonds démontables (suite)

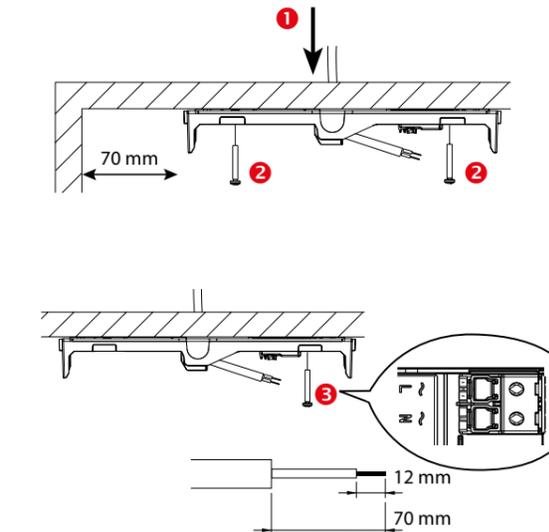
Insérez le bloc dans le cadre d'encastrement.



• Pose plafond saillié



Suivez les étapes décrites ci-dessous

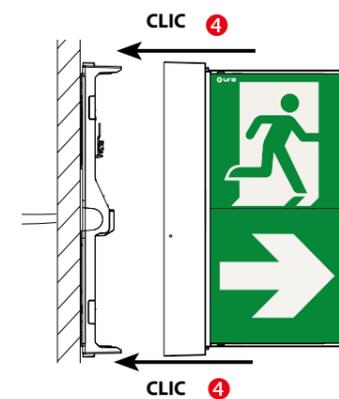
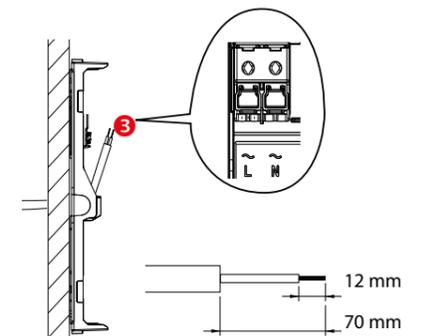
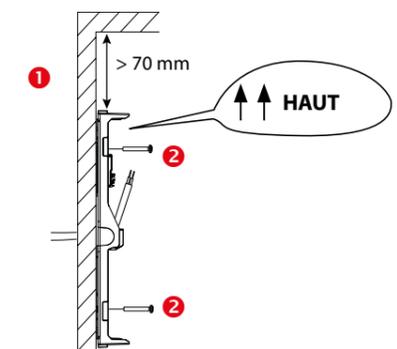


2. INSTALLATION (suite)

• Pose murale saillié verticale



Suivez les étapes décrites ci-dessous



Référez vous au chapitre précédent pour positionner correctement les étiquettes

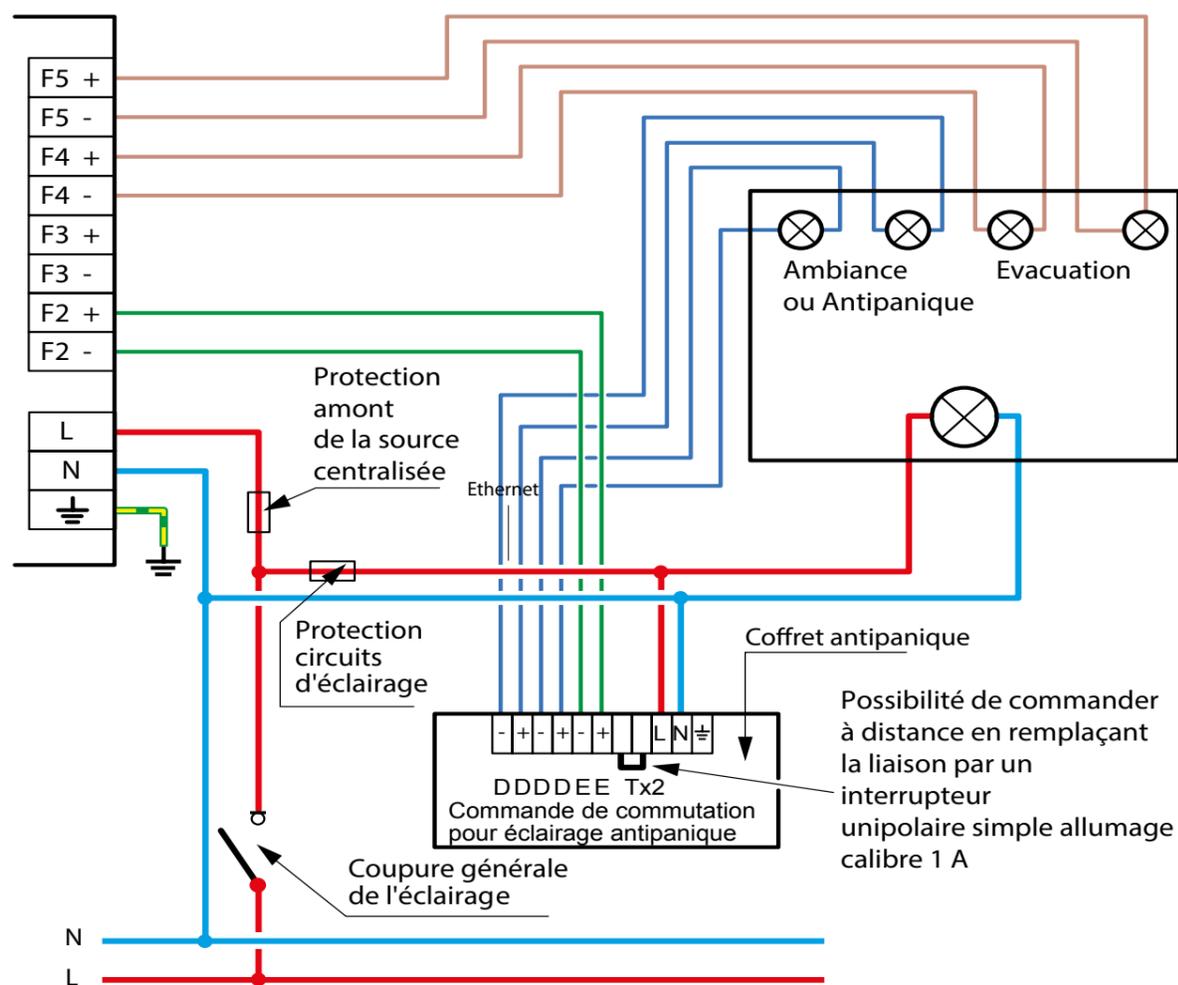
3. RACCORDEMENT

■ Câblage des luminaires pour sources centralisées

Utilisation de la commande de commutation pour éclairage antipanique

Exemple :

- 1 salle : 2 départs d'évacuation
- 2 départs d'ambiance ou anti-panique éteints en état de veille.



4. MAINTENANCE

■ Maintenance périodique

• Règlement de Sécurité des E.R.P. (article EL 18 et EC 13)

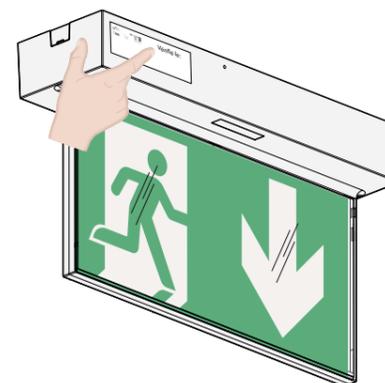
La maintenance périodique des luminaires pour sources centralisées est obligatoire dans les Etablissements Recevant du Public (E.R.P.). Elle peut être effectuée conformément aux prescriptions de la norme NF C 71-830.

L'exploitant doit s'assurer que les luminaires pour sources centralisées sont vérifiés et entretenus périodiquement. L'exploitant doit faire réaliser par une personne qualifiée les opérations de maintenance annuelle.

Après chaque opération de maintenance annuelle, la personne qualifiée doit remplacer et renseigner la nouvelle étiquette de maintenance.



Cette étiquette de maintenance réf. 400 000 doit être apposée de manière visible sur chaque luminaire pour sources centralisées en y inscrivant la date de mise en service du bloc.



• Exploitation (article EC 14)

L'éclairage de sécurité doit être mis à l'état de veille pendant les périodes d'exploitation.

L'exploitant doit s'assurer périodiquement :

Une fois par mois :

- du passage à la position de fonctionnement en cas de défaillance de l'alimentation normale et à la vérification de l'allumage de toutes les lampes (le fonctionnement doit être strictement limité au temps nécessaire au contrôle visuel).

Une fois tous les six mois :

- de l'autonomie d'au moins une heure de la source centrale.

5. CONFORMITÉ ET AGRÉMENT

Normes

NF EN 60 598-2-22 : Norme Européenne « Luminaires Règles particulières Luminaires pour éclairage de secours ».

NF EN 60 598-1 : Norme Européenne « Luminaires ».

UTE C 71 802 : Norme Française "Luminaires d'éclairage de sécurité alimentés par source centralisée (LSC)".

La conformité à cette norme est obligatoire pour pouvoir installer les Luminaires pour sources centralisées en France.

NF 467 NF ENVIRONNEMENT luminaires pour sources centralisées.

Le marquage NF environnement atteste de la conformité à cette norme.

NF EN 50172 : Norme Européenne « Systèmes d'éclairage de sécurité ».

NF EN 1838 : Norme Européenne « Eclairage de secours ».

Directives

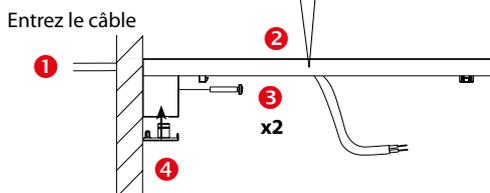
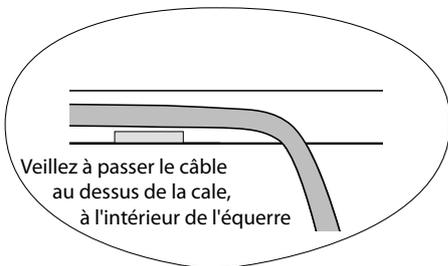
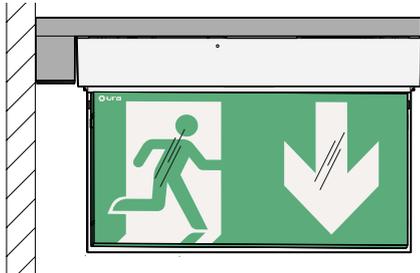
- Directive BT 2014/35/UE du 26/02/2014 et 2011/65/UE du 08/06/2011 modifiée par 2015/863 du 31/03/2015 (ROHS 2)

- Directive CEM 2014/30/UE du 26/02/2014

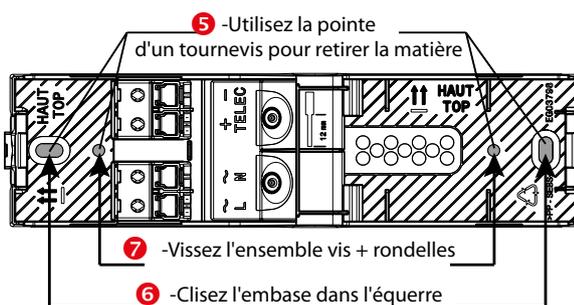
7. EQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES

■ 7.1 Equerre murale réf. 168 114V pour les produits URALIFE V plafond

Cet accessoire vous permet d'installer un BAES ou un LSC URALIFE V à l'horizontale et perpendiculairement au plan du mur.



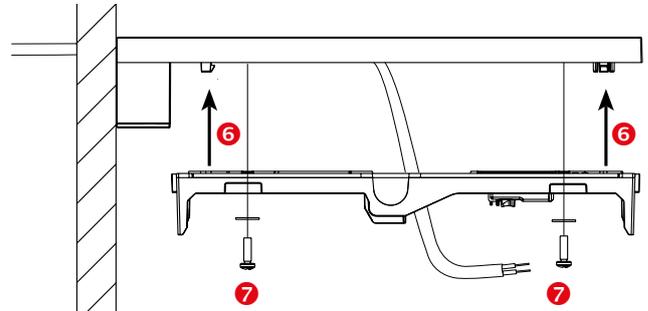
Préparez l'embase : Suivez les indications de l'étape 5



7. EQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES (suite)

■ 7.1 Equerre murale réf. 168 114V pour les produits URALIFE V plafond (suite)

Positionnez et fixez l'embase sur l'équerre



Raccordez l'embase et clipsez le bloc dans l'embase

